

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIÈRE DE CONSTRUCTION ET DE COMMERCE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SIC-COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE
NON LOIN DE LA PHARMACIE ABOBOTE, Lot 314, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIÈRE DE CONSTRUCTION ET DE COMMERCE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SIC-COTE D'IVOIRE »

Objet : GENIE CIVIL, VRD, TERRASSEMENT & AMÉNAGEMENT, AGRICULTURE, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE

NON LOIN DE LA PHARMACIE ABOBOTE, Lot 314, Ilot 31

Dirigeant(s) M BAMBA MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01314 du 17/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10288/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

